Image not found or type unknown

Ai-je le droit de demander un remboursement?

Par **Rivierre Meyliss**, le **11/02/2018** à **12:05**

Bonjour,
J'ai achetée un balai aspirateur 2 en 1, en avril 2017, garantie 2 ans, et qui est tombé en panne en décembre. Je l'ai donc amené au SAV qui m'a appelé 2 semaines plus tard, me disant que je disposai d'un avoir du montant de l'achat, car l'aspirateur était irréparable (défaut constructeur).
Donc je suis allée chez le commerçant, qui m'a dirigée vers un autre aspirateur 2 en 1, d'une autre marque, et d'un prix plus élevé, m'informant au passage que le modèle que j'avais avant n'était plus en stock du magasin, mais qu'il y avait au dépôt au nord de la région.
J'aimerai savoir si je pouvais demander un remboursement?
Merci d'avance.[smile3]

Par **janus2fr**, le **11/02/2018** à **15:10**

Bonjour,
Si l'on considère l'application de la garantie légale de conformité (puisque nous ignorons s'il y a une garantie contractuelle) :
[citation]Vous devez choisir entre la réparation et le remplacement du bien non conforme. En cas de différence de coût manifeste entre les 2 options, le vendeur peut imposer l'option la moins chère.

Si ces 2 options :

sont impossibles (par exemple si la fabrication a été arrêtée)
ou ne peuvent pas être mises en œuvre dans le mois suivant votre réclamation
ou vous créent un inconvénient majeur,

vous pouvez alors :

vous faire rembourser intégralement (en rendant le produit),
ou vous faire rembourser en partie (en gardant le produit).

Vous pouvez aussi demander des dommages-intérêts en justice si le défaut de conformité vous a causé un préjudice que vous êtes en mesure de prouver, comme la privation d'usage.

Exemple : vous n'avez pas pu utiliser votre lave-linge.[/citation]
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11094

Si le vendeur ne peut pas réparer le produit ou le remplacer dans un délai d'un mois, vous pouvez exiger le remboursement. En aucun cas, l'avoir n'est prévu dans cette procédure !

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés